

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS****DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS****SÉANCE DU 2 OCTOBRE 2012 À 18 HEURES 30**N° 3 – 151 / 2012 : ZAC ECO<sup>2</sup>RIEUMAS – CONVENTION CADRE AVEC ERDF**L'An Deux Mille Douze, le 2 octobre 2012**

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 2 octobre 2012 à 18 Heures 30 en séance publique, sur convocation de Monsieur Philippe BONNECARRÈRE, Président de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : monsieur Philippe BONNECARRÈRE  
Secrétaire : madame Maryse BERTRAND

**Membres présents :**

**Membres titulaires :** Mesdames, Messieurs, Philippe BONNECARRÈRE, Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Christine DEVOISINS, Monique HUBERT, Geneviève PARMENTIER, Stephen JACKSON, Michel FOURNIALS, Pierre DOAT, Paul JUAREZ, Sarah LAURENS, Thierry GINESTET, Robert GAUTHIER, Jean-Claude De LAPANOUSE, Dominique SANCHEZ, Christian CHAMAYOU, Claude JULIEN, Anne-Marie ROSÉ, Thierry DUFOUR, Philippe HEIM, Jacques LASSERRE, Maryse BERTRAND, Robert BOUDES, Michel DELPOUX, Serge NEAU, Jean-Philippe ROQUES.

**Membres suppléants votants :** Mesdames, Messieurs, Michel FRANQUES, Françoise LARROQUE, Jean ESQUERRE, Bernard GILABERT, Alain LONG, Claude COSTES, Thierry MALLÉ, Eliane CARLES.

**Membres suppléants présents non votants :** Mesdames, Messieurs, Jean-Marie COUDERC, Gérard FABRE, Pascal LAMESLE, Jean-Michel DOUREL, Jean MAURIES.

**Membres excusés :**

**Membres titulaires :** Mesdames, Messieurs, Jean-Michel BOUAT, Olivier BRAULT, Patrick GARNIER, Michèle BARRAU-SARTRES, Louis BARRET, Naïma MARENGO, Dominique BILLET, William NION, Félix TORRÈS, Thierry ASTOULS, Gérard POUJADE, Bruno LADOUCKETTE, Michel TRÉBOSC, Viviane COMBES.

**Membres suppléants :** Mesdames, Messieurs, Gisèle DEDIEU, Christelle GUILLAUMOT, Daniel GAUDEFROY, Laurence PUJOL, Pierre-Yves LAMBOLEZ, Frédéric ESQUEVIN, Marie-Louise AT, Marie-France DE TRUCHIS, Claude DEUTSCHMEYER, Michel ALBARÈDE, Françoise LESCURE, Marie-Claude DURAND, Alain GRIMAL, Michel ANDRAL, Robert PAGGI, Francine ALARY, Noël RAMON, Jean-Charles BALARDY, Anne ROUMEGAS-PORCHE, Benoît DELERIS, Jean-Charles BORGOMANO, Monique MILHAU, David KOWALCZYK, Blandine THUËL, Marc DE GUALY, Dominique BALOUP, Emmanuelle VIEILLEDENT.

**Présents (titulaires, suppléants votants et suppléants non votants) : 38**

**Votants (titulaires, suppléants votants) : 33**

**SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 2 OCTOBRE 2012****N° 3 – 151 / 2012 : ZAC ECO<sup>2</sup>RIEUMAS – CONVENTION CADRE AVEC ERDF**

Pilote : Maîtrise d'ouvrage et programmation des travaux

Autres services concernés par le présent rapport : Direction Générale des Services  
Développement économique  
Finances et Budget  
Affaires Juridiques et Marchés

**Monsieur Robert GAUTHIER, rapporteur,**

Dans le cadre des études de la zone d'aménagement concerté ECO<sup>2</sup>RIEUMAS, des réunions techniques ont eu lieu avec Électricité Réseau Distribution France pour définir la solution d'alimentation électrique de la zone et des futures parcelles à commercialiser.

Les travaux à entreprendre comportent la création d'un réseau souterrain haute tension (20kV) entre le poste de transformation situé à Jarlard et la ZAC, l'implantation de transformateurs au sein de la ZAC, la création de réseaux moyenne tension (400V) desservant chaque parcelle et la pose d'un coffret électrique par parcelle.

Ces travaux seront répartis en plusieurs phases :

- Phase 1 : création du réseau souterrain haute tension, implantation d'un transformateur pour la desserte de 9 parcelles bordant la voie principale, création de réseaux moyenne tension et pose des coffrets pour ces parcelles.
- Phase 2 : implantation de transformateurs supplémentaires, création de réseaux moyenne tension et pose de coffrets dans 7 autres parcelles bordant la voie principale.
- Phase 3 : implantation de transformateurs le long des voies secondaires, création de réseaux basse tension et pose de coffrets dans les parcelles bordant ces voies secondaires.

L'infrastructure électrique est modulable. Elle sera déployée et dimensionnée pour répondre aux besoins exprimés par les acquéreurs des parcelles.

Pour réaliser ces travaux, ErDF a adressé à la communauté d'agglomération de l'Albigeois une convention cadre de raccordement qui définit les besoins, analyse les réseaux existants, définit les principes à appliquer pour la création des nouveaux réseaux et fixe les modalités de financement.

Cette convention prévoit l'établissement par ErDF de propositions de raccordement (devis) qui seront adressées à la collectivité préalablement à chaque phase de travaux, et établies en fonction des besoins à satisfaire.

ErDF prendra en charge 40% du coût d'investissement de ces travaux.

Par conséquent, je vous propose :

- d'autoriser Monsieur le Président à signer avec ErDF la convention cadre de raccordement pour l'alimentation électrique de la ZAC ECO<sup>2</sup>RIEUMAS,
- d'autoriser Monsieur le Président à signer les propositions de raccordement électrique de la ZAC pour un montant maximal de 1 190 000 € HT.

**Le Conseil de Communauté Agglomération de l'Albigeois**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le projet de convention cadre de raccordement annexé,

ENTENDU LE PRESENT EXPOSE,

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ**

**AUTORISE** monsieur le président à signer avec ErDF la convention cadre de raccordement pour l'alimentation électrique de la ZAC ECO<sup>2</sup>RIEUMAS,

**AUTORISE** monsieur le président à signer les propositions de raccordement électrique de la ZAC de Rieumas pour un montant maximal de 1 190 000 € HT

**AUTORISE** monsieur le président ou monsieur le vice-président délégué au développement économique à procéder à la signature de tout acte y afférent et à accomplir toutes les formalités nécessaires pour cette opération.

Pour extrait conforme,  
Fait le 2 octobre 2012,

Le Président,

Philippe BONNECARRÈRE

